



5.00 crédits 30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
------------------------------	----------

Enseignants	Suner Munoz Ferran ;					
Langue d'enseignement	Allemand					
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve					
Préalables	Niveau Avancé B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues					
Thèmes abordés	Afin d'atteindre les objectifs précités, les étudiants font des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture. Les textes présentés sont d'une grande diversité et d'un niveau d'abstraction adapté au niveau intellectuel des étudiants. L'étudiant est initié aux structures discursives culturellement spécifiques de la langue cible. Les aspects formels du langage sont utilisés de manière productive (et testés) tant à l'oral qu'à l'écrit, avec une insistance particulière sur les aspects de la communication interculturelle et sur la traduction. Il s'agira de faire prendre conscience des différences linguistiques - principalement lexicales et grammaticales - existant entre le français et la langue cible, susceptibles de constituer des sources d'erreur pour les étudiants.					
Acquis	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :					
d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit. 1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées; - suivre dans le détail des programmes à la radio et à la télévision; - comprendre des films qui utilisent une langue standard; - comprendre des variantes parlées avec un accent légèrement régional; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques; - résumer un cours, une conférence ou présentation d'un locuteur natif; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou spécialisés; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles; - découvrir aisément la structure de textes discursifs; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible; 1 reconnaître le public cible d'un texte. 2. Compétences productives : L'étudiant - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale; les erreurs seront rares; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs seront rares; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale et lexicale; - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.					

Modes d'évaluation	Dans le cadre de ce cours, les étudiant-e-s sont évalué-e-s de deux manières :
des acquis des	- Evaluation continue certificative (30% de la note finale) incluant quatre tests de grammaire et vocabulaire répartis sur l'année, deux présentations orales, exercices en classe et la participation active (interaction en classe, remise
étudiants	de travaux en groupe, etc.).
	- Evaluation finale dans la session de janvier (35% de la note finale) et dans la session de juin (35% de la note finale) incluant chacune une partie A (compétences écrites) et une partie B (compétences orales).
	Dans les sessions de janvier et juin, les deux parties A et B seront successives et disjointes dans le temps. La partie A, qui correspond à un niveau de base, évaluera les compétences écrites (compréhension et production). Dans la partie B, qui correspond à un niveau avancé, les étudiant-e-s devront faire preuve de leurs compétences orales (compréhension et production). Seuls ceux et celles qui ont réussi la partie A sur les apprentissages incontournables sont invités à réaliser la partie B sur les apprentissages avancés. La note finale est la moyenne arithmétique des notes des parties A et B. En cas d'échec en janvier, l'étudiant-e représente cette partie lors de la session de juin. La réussite est fixée à 10/20.
	En cas de deuxième inscription à l'examen, seulement la partie correspondante à l'évaluation en fin de chaque quadrimestre (70% de la note finale) pourra être présentée.
Méthodes	Partie magistrale au cours de laquelle on insistera, via des exercices de type divers (et en priorité à l'écrit), sur
d'enseignement	l'extension du vocabulaire et sur la précision grammaticale et syntaxique; les étudiants sont tenus d'élaborer un portfolio de textes authentiques qui seront ensuite traités pendant le cours et les examens.
Contenu	Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre).
	Techniques discursives et rhétoriques, typiques de la langue cible.
	Spécificités lexicales et structurelles du discours écrit et du discours oral dans la langue cible.
Bibliographie	Apelt, M. (2014), Wortschatz und mehr: Übungen für die Mittel- und Oberstufe. München: Hueber Verlag.
Autres infos	Documents mis en ligne sur Moodle
Faculté ou entité en	ELAL
charge:	

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		•			
Mineure en études allemandes	MINALLE	5		0			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		Q			